

BULLETIN DE LIAISON DES ANCIENS DE L'ATHÉNÉE

Sommaire

Editorial	page 1
Professeur Strommenger	page 3
Cinématographie scolaire	page 6
La version latine, à quoi bon.	page 13
Kulturveräin Kolléisch.	page 16
C'était le bon temps	page 19
Ben Heyart.	page 27
Examen de fin d'études secondaires	page 31

L **Le spécialiste du livre** **à Luxembourg** **LIBRAIRIE** **BOURBON**

11, rue du Fort Bourbon
Luxembourg-Gare
Téléphone 49 22 06 et 49 22 07

Librairie universelle

Dans un cadre accueillant, vous pourrez choisir à loisir les livres qui vous intéressent.

Qu'il s'agisse de: sciences, technique, scolaire, sciences humaines, sports, jeunesse, voyages, histoire, romans, religion, théologie, philosophie, psychologie, politique, droit, économie, arts, musique, Luxemburgensia, livres de poche, livres pour enfants, hobby, bandes dessinées etc., etc.

Depuis peu, **un rayon de disques et musi-cassettes** vous offre les meilleurs enregistrements en musique classique et moderne.

Un personnel qualifié est à votre service pour vous aider dans votre choix et exécuter votre commande promptement.

Notre devise: conseiller et satisfaire.

Editorial

INTOUCHABLES ?

Notre propos n'est pas de parler de l'Inde et de ses castes, non plus des "Intouchables", des "Incorruptibles" d'Eliot Ness, ni de discourir de l'évolution des significations que le même terme revêt suivant les régions et les époques.

Non, notre sujet est terre à terre. En effet dans un bulletin récent, nous avons publié des vers de circonstance, i.e. composés pour égayer le convénat d'une promotion. Ce poème, tombé entre nos mains par un pur hasard, dépeint certaines mésaventures et ressentiments de son auteur, un aimable Ancien. La cible visée était mon professeur d'arithmétique de la VII B en 1937. Oserais-je dire que personnellement j'appréciais son enseignement, je le considérais comme clair et méthodique.

Je vois devant moi cet homme massif, aux cheveux argentés, semés clair. Son ton se voulait acide: "Au pays des aveugles, le borgne est roi" avait-il l'habitude de dire à l'ami C, de loin "major" de notre classe. Je ne l'ai jamais ressenti comme méchant, étais-je naïf?

Ce poème nous a valu des remontrances de toutes couleurs, même une démission m'a-t-on dit, et surtout une lettre bien spirituelle en langue latine. J'étais heureux de voir que la passion de l'équitable, du juste, l'esprit de corps et la sympathie personnelle sont capables d'insuffler vie à une langue morte.

Nous avons en main un poème que notre ami Henri Steinmetz a récité lors d'une réunion de sa promotion.

Vous avez lu les premiers vers et vu la photo de cette promotion dans notre dernier bulletin: vous y reconnaissez des personnalités notoires. Oserons-nous publier ce texte, faut-il l'épurer, l'édulcorer? Qu'est-ce que vous en pensez? Ecrivez-nous! Comme toujours en pareille circonstance, on y parle des anciens profs, on se rappelle des souvenirs, on décrit sans méchanceté leurs petites faiblesses, on essaie de camper les personnages.

A ce sujet, Jean David, nous donne l'exemple, il nous a gratifié dans "Nos Cahiers" de pages si vivantes, si fraîches. Il est revenu au pays et a visité le Nouvel Athénée (et ce dans un moment de choix: pendant la grève des professeurs!), tout en nous apportant une contribution à notre bulletin. Nous en sommes tous ravis et l'en remercions.

Monsieur le professeur, nous faisons nôtre votre propos: "*Quid ex scriptis philosophorum et poetarum antiquorum haulendum est, nisi humanitatis corona, dulci amoenitati ornata*".

Mais enfin, venons-en au sujet essentiel!

Dans ce bulletin, nous essayons de faire revivre l'un de nos anciens professeurs. Ce n'était pas une star! Mais je n'hésiterai pas à faire son éloge du point de vue didactique, du point de vue intellectuel, du point de vue humain.

En 1937, le professeur *STROMMINGER*, c'est de lui que je voudrais parler, publia une étude d'avant-garde à cette époque-là: "La Radiophonie et la Cinématographie dans l'Enseignement Secondaire", ou "L'audio-visuel à l'école" comme on dirait maintenant. Il y a 50 ans, *STRIPS* était vraiment prophète. Lisez les extraits que nous allons publier. Est-ce que ses prévisions n'ont pas été confirmées?

D'ailleurs, est-ce que l'audiovisuel a la place qu'il mérite à l'école d'aujourd'hui? Permettez-moi d'en douter.

Monsieur *STROMMINGER* était un homme pondéré, dévoué, aimant ses élèves. Il n'aimait pas les superlatifs, nous n'allons pas en abuser à son égard. Mais il survit dans la mémoire de nombre de ses étudiants.

N'est-il pas possible de faire revivre sans emphase ceux qui étaient "*gute Geister unserer Jugend*", esquisser leur personnage avec ses aspects sympathiques et ses faiblesses?

Non, pas en statues de marbre, mais des hommes en chair et en os.

J. M.



Tréppeltour Automne 87



Assemblée générale 1987

DE STRIPS

Presque quarante-cinq ans après, je le vois encore: de taille moyenne, plutôt maigrichon, un tout petit peu voûté, les cheveux couleur du poivre, descendant sur les tempes et dans la nuque. Son visage était étroit, son nez mince, sa lèvre supérieure était marquante, ornée de moustaches étroites, sa bouche était fine, son menton assez prononcé, mais pas proéminent. Souvent il accentuait les lignes de son visage en passant sa main d'un geste furtif du front vers le menton. Ses yeux étaient brun verdâtre, soulignés par les plis palpébraux accentués, cerclés par des lunettes.

Le professeur *Strommenger* portait toujours un pantalon gris uni ou rayé, assorti d'une veste soit gris clair, soit gris foncé, un plastron blanc amidonné, souligné par une cravate, mais le plus souvent par un noeud discret. Un chapeau foncé, à bords rabattus, et un long cache-col presque toujours de couleur blanche, qu'il mettait dès qu'il commençait à faire frisquet, achevaient sa personne.

Sur une photo publiée dans notre premier bulletin, il est entouré de ses élèves de la section gréco-latine, dont il était le régent en 1943 et 1944.

Jean Strommenger est né à Echternach, le 29 août 1884, il a gardé toujours dans son parler un discret accent de son pays. Après ses études secondaires, nous le rencontrons comme instituteur à Dudelange. Dans la pension de famille où il logeait, il fit la connaissance de *Ketty Clement*, qui était la fille de la maison et devint son épouse. Les noces furent célébrées à l'Eglise St. Michel, au Marché aux Poissons, en 1913.

Le tournant de sa vie survint à la suite d'une maladie grave qui lui causa une amnésie importante. Aidé par son épouse dévouée, il dut tout réapprendre. Piqué au vif, à l'âge de 29 ans, il se rendit à Paris avec son épouse pour y étudier le grec, le latin et le français, faisant preuve d'une volonté de fer.

Ayant passé ses examens, il fut nommé professeur à l'Athénée et il y enseigna jusqu'en 1942. L'administration allemande l'exila à Oberhausen, les bombes, les séjours dans les abris, le dépaysement entamèrent sa santé physique et morale. Fin 1942 il revint à l'Athénée, où il devint notre régent et nous enseigna le latin et le français. Il travailla jusqu'à l'âge de 68 ans, ayant entamé sa carrière plus tardivement.

A partir de cette date et jusqu'en 1963, il passait avec son épouse les hivers, de décembre à avril, au Grand Hôtel à Golfe Juan.

En 1963 Monsieur et Madame *Strommenger* fêtèrent leurs Noces d'Or, mais à la Saint Michel (29 septembre), Madame *Strommenger* quitta son mari pour toujours. Elle avait été une épouse dévouée et aimante, chez laquelle on sentait un mélange d'estime respectueuse et de sollicitude maternelle pour "son homme". Dans leur "Stuff", arrangée dans un style classique, chaud, égayé par des coussins aux couleurs vives, elle avait disposé une ou deux poupées, c'était le signe de cette souffrance discrète qui était la leur, le mariage est resté sans enfants. Un jour, peu de temps après la guerre, me raccompagnant, elle me confia à voix basse: "*Revenez encore nous voir, pour mon mari les étudiants sont ses enfants*".

Strips était professeur à l'Athénée pendant 35 ans, avec une courte interruption en 1942.

Son enseignement était simple, clair, efficace. On sentait chez lui - nous le disions à l'époque - la personnalité et les méthodes de l'excellent instituteur qu'il avait été. Pas d'emphase, pas d'envolée, pas d'étalement égocentrique de son savoir. Que ce soit dans ses cours de français en quatrième, en seconde ou en première, il nous expliquait le sens des mots, l'application de la grammaire, la syntaxe, la beauté du style, mais il essayait de nous faire dégager les idées essentielles. L'analyse des textes à la recherche des idées était le but de la lecture.

Son enseignement était donc des plus concrets, des plus pratiques. Il n'est pas surprenant que dès 1937 *Strips* se soit intéressé à "l'audio-visuel", qu'il présentât le développement, les possibilités des méthodes issues des techniques modernes qui n'étaient alors qu'à leurs premiers balbutiements. Le titre "*La Radiophonie et la Cinématographie dans l'Enseignement Secondaire*" a l'odeur d'une autre époque, mais comme souvent, même cinquante ans après, les idées des gens clairvoyants sont encore d'actualité.

Même en temps normal, l'enseignant est obligé de montrer une frange de son personnage, de trahir sa personnalité aux élèves. En temps de guerre, de cette guerre que nous avons vécue, la personnalité du professeur a été mise à l'épreuve.

Strips, d'une façon discrète, image de sa personnalité, nous montrait le chemin: sans grand discours - ce n'était pas de mise de notre côté, c'étaient les autres qui parlaient haut et fort - il nous écoutait, souffrait avec nous et nous aidait.

Permettez-moi de raconter une petite anecdote: Un de nos camarades avait des notes plutôt peu satisfaisantes en latin, ce qui attira l'attention (c'était désagréable) du directeur allemand *Seifert*. *Strips* s'en émut, prodigua ses conseils, ses encouragements à notre ami; le résultat n'en était pas plus fameux. Un jour il s'en ouvrit à quelques uns d'entre nous, à voix basse: "*Aidez-le!*"

Roger Thili, décédé peu après la guerre, s'occupait du livre de classe. Lors de la composition suivante, il s'approcha du pupitre armé de son livre de classe en disant: "*Bien sûr on va traduire Tite-Live! Quel livre? Quel chapitre?*" *Strips* donna gentiment ses indications, fit une pause comme s'il cherchait quelque chose, puis il dicta. Entretemps S., futur directeur d'établissement arracha les pages en question d'une traduction (*Breck*), cocha les phrases et les passa par plusieurs mains (et yeux) à notre ami. Pour la petite histoire, j'ajouterai que l'élève n'utilisa pas la "*Breck*" et ses notes restaient médiocres à la grande déception de *Strips*. Il nous questionna par après, nous racontâmes notre stratagème: "*Domage, dommage*" commenta *Strips* en se retournant: je devinais une grande déception dans son regard.

La fin de la guerre signifia le début de nos études supérieures: d'abord les Cours Supérieurs, puis l'université. Quelques uns d'entre nous rendaient de temps à autre visite à *Strips*. Il nous recevait toujours avec empressement, montrait son intérêt, nous questionnait, nous conseillait avec tact. Les années passèrent, pour nous c'étaient les examens universitaires, le métier.

Vers 1978 une parente de *Strips*, un peu par hasard, me parla de lui: il était âgé de quatre-vingt quatorze ans.

Un samedi après-midi, je me rendis à son domicile, avenue de la Faïencerie. Je fus reçu par Madame Berg-Lambert, une proche parente qui

tous les jours lui préparait le dîner et arrangeait l'appartement. Le soir d'ailleurs *Strips* restait seul, il prenait son repas seul. A ma demande de voir Monsieur le Professeur, elle refusa net, arguant qu'il était malade. Je me recommandais de sa nièce, elle me toisa d'un regard méfiant, puis en hésitant m'autorisa à entrer. Dans l'escalier elle me confia qu'un ancien étudiant était venu à maintes reprises demander de l'argent au professeur, qui ne refusa jamais; Madame Berg avait cru le reconnaître en ma personne.

J'entrai dans l'appartement et je retrouvai devant moi le même homme que j'avais quitté pour la dernière fois trente-cinq ans plus tôt: ses cheveux poivre, peignés de la même façon, ses moustaches, son visage un peu plus ridé, son pantalon gris, son gilet gris, son plastron amidonné.

Un moment d'hésitation, il me reconnut tout de suite, commença par me vouvoyer, se ressaisit rapidement, je me sentis revenu à l'époque de mes études: il est redevenu le professeur: la même attitude, les questions rapides, précises, sur moi, ma profession, ma famille...

Son souffle devint dyspnéique. Je m'apprêtais à prendre congé. A ma question s'il était encore actif, il me répliqua: "*Je travaille quatre heures par jour, une heure de grec, un heure de latin, une heure d'archéologie et une heure d'étymologie.*" J'étais surpris, sceptique, je l'avoue, mais il disait vrai.

Voyant le professeur *Strommenger* respirer de plus en plus difficilement, regrettant de ne pas pouvoir converser plus amplement avec lui, évoquer encore quelques souvenirs, je lui tendis la main, en lui demandant la faveur de pouvoir revenir le voir et j'ajoutai: "*Monsieur le Professeur, comment avez-vous réussi à garder cette condition excellente à votre âge?*"

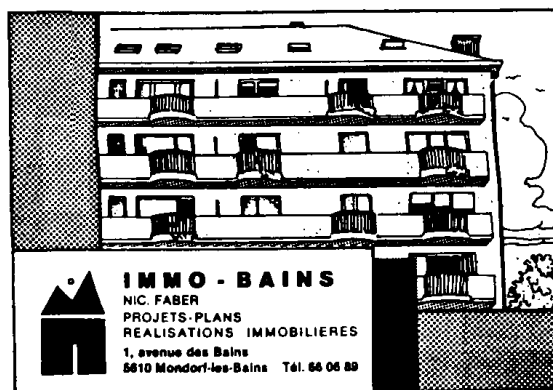
Sa réplique fut immédiate: "*Ne pas dételer! C'est un livre. Quel en est l'auteur?*" "*Justin Besançon*". "*Gudd*", parole qu'il soulignait d'un geste de l'index, comme jadis à l'Athénée.

Je prenais congé. Dans l'escalier, dans la rue, dans la voiture, je me suis souvenu que vers 1946 ou 47 je lui avais offert un petit fascicule, très spirituel, très carabin de Justin Besançon, Médecin des Hôpitaux de Paris: "*Ne pas dételer*". Quelle mémoire pour un homme de quatre-vingt quatorze ans.

C'était ma dernière rencontre avec le Professeur *Strommenger*. "*Ne pas dételer*", n'est-ce pas un message pour ses élèves, pour ceux qui peut-être liront ces lignes et pour les Anciens!

Le Professeur *Strommenger* s'est éteint à la clinique Sainte Elisabeth à l'âge de quatre-vingt quinze ans.

J.M.



Voici quelques extraits tirés de l'étude

*La Radiophonie et le Cinématographe
dans l'Enseignement secondaire
par J. Frommenger.*

Préface

Personne n'ignore quel grand rôle la radio et le cinéma jouent dans la vie des peuples. Aussi les autorités scolaires ne pouvaient-elles rester indifférentes; elles se devaient d'examiner dans quelle mesure l'enseignement pouvait tirer profit de ces inventions de la science moderne. (...)

(Ensuite, le texte traite de la Radiophonie scolaire, des principes de cet enseignement, de sa forme, de sa manière et de sa méthode de travail.)

Le Cinématographe scolaire

L'aide que le cinéma apporte à l'enseignement, est plus grande que celle de la radio. "Le cinéma est un auxiliaire didactique de la plus haute importance", telle est l'une des conclusions au congrès de Rome en 1934. (...)

Partout on s'occupe de l'organisation d'un service offrant toutes les garanties par rapport à la production et la distribution des films.

(En Allemagne, en France, en Angleterre, en Belgique, en Italie, en Autriche...)

(...) Chez nous, dans divers établissements on a fait quelques projections. Aussi M. Manternach, directeur de l'Ecole industrielle et commerciale d'Esch, dans un rapport adressé au Gouvernement où il insiste sur la nécessité d'introduire le cinéma dans nos écoles, fait-il des propositions concrètes concernant les modalités pour généraliser l'emploi du cinéma scolaire dans nos établissements.

Principes.

Après avoir reconnu le profit que l'enseignement pourrait tirer du film, les autorités scolaires ont fait des recherches pour savoir comment il conviendrait de l'utiliser. (...)

Comme la radio, le cinéma ne saurait jamais se substituer à la leçon régulière. (...) Il ne peut être qu'un auxiliaire complétant les moyens didactiques ordinaires. (...) Mais employé sans méthode cet outil manquerait aussi de produire son effet. Il ne s'agit pas non plus d'abandonner l'élève à une succession d'images qui frapperaient son imagination plus ou moins suivant son degré de compréhension ou d'indolence. Pour obtenir un résultat il faut encore bien préparer ces visions en classe et exercer un contrôle après. En outre, il est indispensable que le maître intervienne durant la projection. (...) Celui-ci aura à sa disposition des feuillets expliquant le film. (...) Il aura également une préparation suffisante lui permettant de contribuer, dans la mesure du possible, au succès de ces projections.

Un autre point d'une importance capitale est le sujet à traiter par le film scolaire. Là il faut être très exigeant. Parmi les matières qui se prêtent à l'emploi du film on cite avant tout les sciences naturelles, la géographie, les langues étrangères, l'histoire de l'art.

Lors d'une leçon faite à l'Ecole industrielle d'Esch sur "Le rôle de la moelle épinière" le professeur s'est servi du film intitulé: "Physiologie du système nerveux, études des reflexes du Pr. Pechoutre" édité par la maison Gaumont-Franco-Film-Aubert, Paris, pour montrer le fonctionnement du système nerveux. L'effet a été surprenant. Quoi d'ailleurs de plus approprié que le film à faire comprendre tout ce qui est "mouvement" dans la nature. (...)

En mathématique, on peut songer à utiliser le cinéma pour montrer les déformations ou les déplacements des figures géométriques.

En physique et en chimie il sert surtout à en montrer les applications techniques. (...)

à l'enseignement de la littérature, il peut fournir la documentation si précieuse (à une meilleure compréhension): documents sur la vie et les moeurs à une époque déterminée, sur la mise en scène aux différents âges du théâtre, vues de paysages décrits par d'illustres écrivains, puis adaptations des grands chefs-d'oeuvre.

Quant à l'histoire on peut dire que généralement on ne l'admet pas. On est d'avis que ces "fictions" peuvent servir de distractions, mais ne contribuent nullement à faire connaître aux élèves la vérité historique.

(...) Mais dans ces réalisations il ne faut jamais oublier les exigences pédagogiques. Ainsi le film doit être une nécessité et on renoncera à tout ce qui pourra être expliqué autrement avec une netteté pareille.

(...) Puisqu'il est fait à l'usage de l'école, il lui faut aussi se conformer aux programmes scolaires. (...)

En outre, il ne doit pas être long. On écartera donc les thèmes généraux qui prêtent à des films d'une longueur démesurée. On en prendra un côté, celui qui offre le plus d'intérêt, et on fera un film dont la projection ne dépasse pas le maximum de temps qu'on lui accorde. La plupart des experts fixent la durée d'une telle projection à 15 minutes tout au plus. Car, disent-ils, "*il est de toute nécessité de respecter les limites physiologiques et psychiques de l'élève.*" (...)

On réclame encore pour les films scolaires la suppression des titres, on estime que c'est au maître de fournir les explications nécessaires.

Un autre point sur lequel il faut trouver un accord, c'est la question de savoir si, du point de vue de l'enseignement, on doit préférer le film muet, sonore ou parlé, les projections fixes ou animées. (...)

L'idéal sera de choisir, selon le cas, le mode de présentation, projection fixe ou projection animée, qui s'approprie le mieux au sujet.

Le film scolaire doit encore être adapté à l'âge des élèves. Autrement les uns n'auraient pas une préparation suffisante, d'autres seraient plus avancés que ne le suppose le film.

Il doit aussi présenter une réalisation technique de la plus haute perfection. Pour produire des films répondant à toutes les revendications de l'enseignement, il faut donc établir une collaboration étroite des pédagogues et des techniciens. (...)

Un autre point capital dans le domaine du film scolaire, c'est la question de la bande cinématographique. Le film normalisé présentait des désavantages tels qu'ils rendaient presque impossible son emploi dans les établissements d'enseignement secondaire. (...) En effet, il réclame des appareils très coûteux. Ceux-ci sont difficiles à manier, exigent

beaucoup de précaution et demandent un spécialiste éprouvé. Il lui faut des aménagements particuliers, car le danger d'incendie est très grand. (...) Mais le film de 16 mm écarte les obstacles qui s'opposaient à l'utilisation du film dans nos écoles. Il permet l'emploi d'appareils beaucoup moins chers dont le maniement est des plus simples. Ces appareils peuvent être transportés facilement, ainsi on pourrait montrer le film dans une salle quelconque où il y a une prise électrique, au bon moment, sans déplacement de la part des élèves et on répondrait au vœu exprimé par les experts au congrès de Bruxelles. En effet, ils estiment que la *"projection doit se faire en classe au moment où la leçon le rend nécessaire et non suivant un tour de rôle fixé par le prêt de films. Il faut donc des salles transformables sur-le-champ."* Quant à l'obscurité elle n'est pas difficile à faire. (...) Ces appareils offrent un autre avantage de la plus haute importance. Ils permettent au maître de faire l'arrêt à volonté et d'intercaler ses explications là où il le juge nécessaire, ils permettent aussi de faire la marche arrière pour les répéter. Ceci a entraîné la nécessité de construire le film en une matière ininflammable. Par conséquent, il offre toute sécurité et dispense de tous ces aménagements spéciaux et fort coûteux. Avec cela, les frais de production étant beaucoup moins élevés, le prix de location est six fois plus bas. Le format fixé par le congrès de Rome et généralement adopté est de 16 mm. (...)

Une autre question importante concerne la réglementation de la circulation internationale des films scolaires. (...) Pour atteindre le but les représentants (de différentes nations réunis à Genève) se sont engagés *"à assurer dans un délai de six mois (...) l'exemption de tous droits de douane et de toutes taxes accessoires (...) pour l'importation définitive ou temporaire, le transit et l'exportation, des films ayant un caractère éducatif international. (...)"* A la fin de l'année 1935, 13 pays avaient ratifié la convention, 15 y avaient adhéré sans l'avoir encore ratifiée. (...) Pour le Grand-Duché la franchise de douane pour le film scolaire existe déjà.

Avec cela la création de cinéthèques s'impose. Quant à l'organisation des cinéthèques les uns clament une cinéthèque nationale s'occupant de la sélection des films et alimentant des cinéthèques régionales. D'autres se prononcent pour des cinéthèques spécialisées dans chacune des branches de l'enseignement. (...)

Monsieur Bech, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, préoccupé à juste titre des progrès de l'enseignement moderne, a manifesté un grand intérêt vis-à-vis de cette nouvelle méthode; l'administration d'instruction publique de notre pays a acquis dans le courant de l'année scolaire 1936-37 trois appareils modernes, format 16 mm pour les écoles industrielles et commerciales de Luxembourg et d'Esch-s.-Alzette et pour le gymnase de Diekirch.

Organisation.

Ce qu'il faut:

a) un bon appareil pour le format 16 mm. Les experts sont d'avis que l'idéal pour l'école est *"une combinaison du cinéma avec la projection de films fixes du genre cinéscope, d'où grande économie de métrage et explications plus faciles au moyen des images fixes"*. Les appareils nouveaux avec arrêt à volonté remplissent ces conditions. Dans son rapport adressé au Gouvernement le 6 février 1937, M. Manternach

propose ceci: *"On commencera par acheter des appareils muets construits de façon qu'on puisse ajouter plus tard des dispositifs pour appareils sonores"*.

b) une salle où pourront être installés également la radio et le phonographe. Elle renfermera la cinémathèque et tous les accessoires énoncés plus haut. Avec ce système pas de déplacement des appareils, tout est prêt pour l'usage immédiat, tout est à la portée de la main du manipulateur. Quant au désordre que causeraient les élèves qui passent dans cette salle, une surveillance étroite et l'habitude ne manqueront pas de l'empêcher. D'ailleurs, le déplacement se fait comme pour les cours de physique et de chimie, les élèves y sont habitués.

c) Pour ce qui est des films à employer, les titulaires des cours proposeront ceux qu'il convient d'utiliser. Ils choisiront avant tout les films didactiques qui constituent une véritable nécessité pour leur cours. Leur choix se portera également sur tel ou tel film culturel d'une haute valeur éducative. On pourra même ajouter par-ci par-là un film servant de délassement, si les moyens le permettent.

Comme dans d'autres pays, un organisme central tenant compte des propositions des titulaires, s'occupera de l'achat ou du prêt de ces films et en organisera la circulation entre les différentes écoles. Celles-ci pourront aussi contribuer à l'acquisition des films indispensables en affectant à cet usage une partie des crédits dont elles disposent.

Un membre du corps enseignant, à chaque établissement sera chargé de la surveillance de ce matériel didactique, et ainsi toutes les conditions sont remplies pour assurer le bon fonctionnement de cet enseignement completif.

Cependant, si pour le film didactique tout reste à faire, le film instructif, éducatif, de délassement est déjà mis à contribution, chez nous, pour l'instruction de la jeunesse.

Il y a 8 ans, M. Wagener, directeur du Gymnase de Luxembourg alors conseiller de Gouvernement, a fondé à Luxembourg cet organisme qui fonctionne à la grande satisfaction de tous ceux qui s'intéressent au cinéma éducatif, l'Université cinégraphique. Comprenant tout l'intérêt que présente le cinéma scolaire, il a estimé qu'une telle institution répondait à un besoin et, en parfaite connaissance des difficultés que le film apportait et de la mesure, dans laquelle on devait employer ce genre, il a jugé que c'était là le seul mode permettant de l'introduire tout de suite. A ces fins, il s'est mis en rapport avec l'Université cinégraphique belge, office central ayant son siège à Bruxelles et s'occupant de la location et de la distribution des films. Cet office établi, au commencement de l'année, le programme des projections choisies pour l'année en cours. Cette liste est mise à la disposition du comité de Luxembourg qui lui aussi arrête son choix. Ce choix est principalement fait par M. le Directeur, qui, en ce moment, en est d'ailleurs le président. Après, les films sont envoyés à Luxembourg par groupes formant une séance. Ainsi on dispose chaque année de 100 films projetés dans 20 représentations à peu près. Celles-ci se font dans un cinéma de la ville, et un grand nombre d'élèves (400 en 1936) et de professeurs (50) y assistent. Les films sont bilingues; un périodique *"Le Ciné éducatif"*, publié par l'office de Bruxelles et envoyé avec les films, en fournit l'explication.

Les dépenses que réclame ce service sont minimes. Elles s'évaluent à 12000 F par an. Elles sont couvertes par l'Etat qui alloue un crédit de

5000 F, par la commune de Luxembourg qui donne 1500 F et par des cotisations qui n'ont qu'à fournir un montant de 5500 F.

Si donc on met en parallèle les services que nous rend cette institution et les frais qu'elle nécessite, on doit, sans hésiter, se prononcer pour son maintien. Cette organisation peut contribuer à favoriser l'extension de l'emploi du film didactique dans les différents cours littéraires et scientifiques.

Conclusion.

Ainsi la radio et le cinéma ont acquis le droit de figurer sur la liste des différentes formes d'aide visuelle utilisées dans l'enseignement secondaire.

Mais des problèmes ardues demandent encore une solution. Il faut, avant tout, continuer les expériences, afin de trouver définitivement la méthode, le mode de présentation, l'organisation leur permettant de remplir pleinement le rôle qui leur est assigné. Il va sans dire que la *télévision* sera, un jour, d'un concours très précieux pour la radio, d'un grand profit pour l'enseignement, mais vu son état actuel " *il y aurait de la témérité, comme dit M. Manternach, de lui attribuer déjà maintenant la même mission scolaire qu'au cinéma et à la radio.*" (...)

(...) il faut prendre toutes les mesures pour ne pas rendre trop coûteux ces moyens didactiques qui, pour être d'un grand profit, n'en sont pas moins des auxiliaires seulement du professeur. Aussi se gardera-t-on bien d'en abuser. *Ils ne sauront jamais être une branche nouvelle s'ajoutant aux horaires qui ne supportent plus aucune charge et causant ainsi du tort aux branches principales au lieu de les aider.* On les appellera seulement quand ils réussiront, mieux que le maître, à frapper l'imagination et à stimuler l'intelligence des élèves. C'est en cela que consiste leur valeur, c'est par cela que se justifie leur emploi.



Fête sportive 1967: relais 4×1 tour

1^{re} rangée: 1^{er} B: Thill, Linden, Feyder, Lemal;

1^{er} A: Besch, Steinmetzer, Goerens, Hansen;

1^{er} C: Weiwers, Tonteling, Augustin, Asril



L

notre estime

Régent.

Le mois de juin fouche a sa fin. Il amenait aussi tous les plaisirs de l'été, qui pouvoit réjouir notre cœur. Mais, dans la même saison tombent les compositions, comme la pluie dans un superbe rêve de mai. Or, ces compositions pourraient bien nous tourmenter. Mais ce n'est pas le fait. Par vos pénibles sacrifices d'une longue année, nous sommes été perfectionnés en français, et nous pouvons attendre sans peur les compositions. Et que pour vos peines nous avons réussi à atteindre ce but. Sourions-nous quel remerciement nous, vous devons? Mais, nous ne sommes pas en état de l'apprécier assez hautement. Que de soucis et que d'efforts avez-vous eus. Vous avez cherché donc une occasion de nous vous montrer reconnaissant. Maintenant nous nous trouvons une. Oh, bien, se pourrait-il procurer une meilleure occasion, que celle de votre fête? Décidément non! Ainsi donc, nous avons fait notre mieux, pour vous remercier. Vous vous félicitez donc aujourd'hui pour votre fête. C'est la Saint-Jean! Que de pensée réveille ce mot en nous. Saint-Jean.

cet admirable Saint, - Saint Jean,
ce beau temps qui y règne toujours,
et surtout Saint-Jean, - votre fête!
C'est surtout à ce jour là, que
nous comprenons, combien vous
avez fait pour nous. Vous, vous
remerçons mille fois pour vos
efforts! Que Dieu vous donne une
longue vie! Et, une fois, au soir
de votre vie, vous, vous souviendrez
souvent, des élèves qui ont porté
à lui leur reconnaissance, par
un petit cadeau, que vous voulez
prendre pour un menu retour
de vos félicités. C'est seulement
un petit don, mais nous vous
promettons, que nous faisons
votre mieux pour accomplir
vos désirs, en étudiant avec
application. Ainsi nous vous
pouvons préparer la plus grande
joie, si vous voyez, comme vos
efforts et vos félicités portent de
vermeils fruits. Vous vous remercions
encore une fois pour tous les biens,
que vous, nous avez rendus.

Beaucoup de félicitations
pour votre fête et une longue
et heureuse vie!

Vive Saint-Jean!

La version latine, à quoi bon?

A quoi sert le latin? Question soulevée périodiquement lors de l'orientation des élèves au début de la classe de sixième. Sans entrer dans le détail du pour ou contre le latin, je voudrais examiner ici un aspect particulier du problème, à savoir la version latine. Considérée comme l'épreuve reine des études latines, contestée par d'autres, la version latine présente certes des difficultés, mais ses qualités sont telles qu'elle constitue, à mon avis, une arme irremplaçable dans la stratégie du latin.

La première difficulté que rencontre le traducteur, c'est de comprendre le texte latin. S'il paraît évident que la version n'est pas une simple traduction de mots, mais la traduction d'un sens, pour un grand nombre de latinistes cependant, faire une version latine consiste à aligner dans un ordre plus ou moins acceptable des mots transposés un à un du latin en français sans se préoccuper du sens global de la phrase, voire du texte. Il en résulte souvent un amas de faux-sens, contresens, non-sens au point de rendre la traduction parfaitement inintelligible à un lecteur non averti qui n'aurait pas sous les yeux l'original latin. A quoi tient cette difficulté? Il me semble que plusieurs facteurs entrent ici en jeu.

La structure même de la langue source est fondamentalement différente de celle de la langue cible. Alors qu'on invoque, avec raison, la parenté du latin et du français dans le domaine du vocabulaire (et encore faut-il se méfier des faux amis!), n'empêche qu'au niveau de la syntaxe les écarts entre les deux langues sont de taille, puisqu'ils concernent la structure même de la langue: le latin, langue synthétique, flexionnelle fonctionne selon un principe différent de celui du français, langue analytique, où c'est essentiellement l'ordre des mots entre eux et par rapport au verbe, l'emploi de prépositions et non de désinences qui déterminent les fonctions dans la phrase. Or il me semble que nos élèves ne sont pas suffisamment sensibilisés à ce problème qui exige de leur part une approche différente de l'exercice de la version. Il ne suffit pas de viser les mots individuellement, mais il faut simultanément cerner les relations entre eux pour saisir globalement le sens.

A ce propos, un moyen tout simple, la déclamation à haute voix par le professeur, fait apparaître en particulier les groupes de mots qui échappent à une lecture silencieuse.

D'ailleurs, au niveau même de la lecture, il est clair que très souvent le sens d'un mot est précisé, voire donné par les cooccurrents, tout le contexte environnant. Si nous possédons en règle générale, parfois même inconsciemment, cette pratique de la lecture dans les langues vivantes, dans les langues anciennes par contre notre lecture reste trop "pointilliste". Peut-être est-ce par manque d'entraînement: nous lisons n fois plus de textes en langues vivantes qu'en latin, où je dirais même que la lecture, au sens propre du terme, est pratiquement inexistant, puisque, si nous lisons un texte latin, nous le regardons avec l'oeil du traducteur, non avec celui du lecteur qui lit un texte pour s'informer ou se distraire. A ce sujet, des textes latins fabriqués tels que les bandes dessinées "Asterix Gaius", "Spartaci Filius", etc, ou l'"Odyssea per Luxemburgum Romanum", publié par un groupe d'élèves de Madame Claudine Blasen-Mergen avec l'appui des "Anciens de l'Athénée", d'un accès plus facile que les Commentaires de César p.ex., peuvent donner goût à l'élève de lire du latin de façon suivie et non quelques lignes

seulement en vue d'une traduction, et il pourra acquérir, par ce biais, une approche différente des textes latins authentiques qui l'aidera à percevoir plus vite et plus aisément un sens global dans la version qu'il aura à faire.

Une deuxième difficulté résulte du fait que le texte latin est pour nous un texte ancien avec lequel nous ne nous sentons pas en réelle communion. Il faudra acquérir une bonne connaissance de la civilisation antique afin de sentir l'âme d'un texte, car une bonne traduction ne se fait pas de l'extérieur, mais de l'intérieur. D'autre part, cette connaissance est indispensable pour éviter des erreurs d'interprétation. Ceci montre la nécessité d'une initiation des élèves à la civilisation antique dès le début de leur apprentissage du latin.

Un troisième handicap, particulier à nos élèves luxembourgeois, est le fait qu'ils doivent traduire dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle. Il convient cependant de souligner que la situation s'est améliorée par rapport au passé du fait que l'apprentissage du latin se fait dès la VI^e en français, alors qu'auparavant jusqu'en IV^e la langue véhiculaire était l'allemand, de sorte que la traduction d'un texte latin en français était souvent une traduction au carré: latin - allemand, allemand - français. Or si l'on sait que, selon l'expression italienne (*traduttore = traditore*), une traduction est toujours une "trahison" par rapport à l'original, on se rend compte de l'écart ainsi obtenu entre l'original latin et la traduction française.

Même si *Boileau* dans son *Art Poétique* écrit:

*"Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
Et les mots pour le dire arrivent aisément."*

il faut se rendre à l'évidence: lorsque le traducteur a vaincu les difficultés concernant l'intelligence du texte latin, de nouvelles et parfois très grandes difficultés se présentent à lui pour l'exercice propre de la traduction. En effet il faudrait qu'il y ait une adéquation aussi parfaite que possible entre le sens et l'expression. Or l'élève luxembourgeois a acquis au cours de sa formation à l'école primaire et au cycle inférieur du secondaire une connaissance de base en français qui lui donne une compétence certaine dans cette langue, surtout en ce qui concerne la grammaticalité de ses énoncés, mais il manque souvent d'un sens affiné de la langue qui lui permette de sentir les nuances, les niveaux de langue, les connotations, etc. Or les mots ne sont jamais, consciemment ou inconsciemment, utilisés gratuitement.

Pour illustrer ce genre de difficultés citons quelques exemples qui marquent la différence entre le latin et le français:

- l'absence d'article,
- l'existence du neutre qui permet d'exprimer l'abstrait, alors que l'absence du neutre en français crée des difficultés de traduction que pallie mal l'usage fréquent du mot "chose",
- les particularités du système verbal: le verbe latin connaît tout un système de suffixation (inchoatifs, itératifs...) et de préfixation beaucoup plus riche que le français. D'autre part voix, modes et temps ne sont pas employés de manière identique en latin et en français (pensons au passif, au subjonctif, au parfait, p.ex.).

A toutes ces difficultés énumérées s'ajoutent de nouvelles difficultés pour le latiniste qui doit traduire un texte de poésie. Le latin y dispose de nouveaux moyens d'expression dont on trouve difficilement l'équivalent en français. Vouloir rendre exactement les

mots, les métaphores, les sonorités, les rythmes, les rejets, etc. confine à la mission impossible.

Ces quelques considérations démontrent, si besoin en était, que la version latine est un exercice difficile qui requiert à la fois des connaissances diverses et des qualités d'esprit et de sensibilité. Est-ce à dire que l'exercice n'en vaut pas la chandelle? C'est précisément à cause des difficultés énumérées que la traduction, cette confrontation entre le texte et l'élève, permet à ce dernier de montrer non seulement ce qu'il sait, mais ce qu'il sait faire. Or l'acquisition de ce savoir-faire est primordiale dans la formation de l'élève et dépasse le cadre du cours de latin. Ce bonus profitera au latiniste dans sa carrière future, même si dans sa vie professionnelle il ne fera plus de versions latines, mais grâce à cette pratique il aura acquis une méthode de pensée, un esprit d'analyse et une expression de précision qui ne se contente pas de l'à peu près.

D'autre part, la pratique de la version améliore sans conteste le maniement de la langue française, de manière différente que le cours de français. En effet, lorsque l'élève rédige, à partir de son invention propre, une rédaction, un exposé, etc., c'est lui qui choisit ses idées et ses moyens d'expression; consciemment ou non, il utilise des concepts, un vocabulaire qu'il connaît, une syntaxe qu'il maîtrise. Mais dans le cas de la version latine, c'est tout autre chose. Le texte latin lui impose une pensée qui n'est pas la sienne et les procédés d'expression en latin ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux en français qu'il connaît. Ainsi grâce aux efforts que lui demande la version latine, l'élève élargit progressivement ses connaissances conceptuelles et linguistiques et arrive à un maniement nuancé de la langue française.

Mais, dira-t-on, pourquoi, s'escrimer à apprendre le latin? Est-ce qu'une traduction de l'anglais ou du russe, p.ex., ne procurera pas les mêmes avantages à l'élève que la version latine?

Dans une certaine mesure, si; mais, mises à part des considérations d'ordre linguistique qu'il serait trop long de développer ici, la version latine met l'élève en contact avec le monde antique gréco-romain qui est une des bases fondamentales de la civilisation européenne contemporaine. A travers la langue latine, l'élève accède donc à un enrichissement culturel sans lequel il serait pour ainsi dire un déraciné.

La version latine mérite par conséquent un investissement de temps et de travail qui se révèle payant et il nous reste à espérer que dans le cadre de la réforme envisagée du cycle supérieur de nos lycées elle ne tombera pas sous le couperet d'un modernisme outrancier, mais qu'elle continuera à garder sa place de choix dans la formation de nos élèves.

Edouard WOLTER





Erlâbt mer wann ech stéieren, ech wollt esou frech net sin.
Ech wollt nuren den Kulturverain Kolléisch présentéieren. Ajo
esou eppes göt et am Kolléisch.

Am Juni/Juli 1986 hun sech eng handvoll Schüler zesummen
gedinn fir méi Kultur önnert d'Leit ze brengen, ouni awer
dem Grupp P séin Konkurrent ze sin. D'Grondkonzept zu
Pabeier geschriwen, d'Oennerstötzung vun der Direktioun
kritt, dunn ass et am Schouljoer 86/87 lassgängen. Dât ganzt
soll én Grupp sin vun Schüler fir Schüler (a Proffen) wou all
Idée wöllkomm ass, an duerchgeschwât gött an duerno an
d'Praxis ömmgesât gött.







Fir den hârden Ufank hun mer môl en Hâptaktivitéit pro
Trimester geplangt. Et woren döst: am 1.Trimester eng Visite
an der Nationâlbibliothéik; am 2.Trimester eng historiesch
Ausstellong, bei der Aula, vum Kolléisch déi parallel mam
"Kolléisch in Concert" stattfond huet; am 3.Trimester eng
Ausstellong am Nordfligel iwwert d'lötzebuenger Buch am
Kâder vom "Joer vum Buch". Döss zwou Ausstellongen sin op
d'Bén gestallt gin mat der Höllef vun Privatleit an virun allem
vun der Nationalbibliothéik.


No dem Schoulufank 87/88 huet d'Aktivitéit am Kulturverain
nés frösch Ufank geholl mat neien Gesichter. Den Bilan vum
éischten Trimester huet keng Liddregkét opzeweisen: et
gouffe: "Die Physiker" vum Fr.Dürrenmatt a "Die verlorene
Ehre der Katharina Blum" vum H.Böll gewisen. E puer
Schüler vum Kulturverain hun den F.Dürrenmatt no senger
Liesong en "lötzebuenger Buch" iwerrécht, wouops den
schweizer Schröfftsteller ganz begeschert war. Möttwochs den
16.Dezember '87 huet dem Escher Lycée Hubert Clement seng
Théatertrupp en Dél vun hirem Programm am Studio vum
Kolléisch opgefouert.





Dat woren bis elo d'Aktivitéiten vum jonken Kulturverain Kolléisch.

Wéi gét et weider mam Jâbel?

	11.Februar 88! Présentatioun vum "Kolléisch in Concert" mat der Iwerréchong	
	vum KULTURPRAIS	
	un?????	

 Et léft én Photosconcours!!! Weider konkret Projet'en leien an der Loft a wärden geschwönn sech an eppes nach méi konkretes ömwandelen.

Zum Schluss wöllt ech lech nach döst zitéieren: "Aufgâb vum Kulturverain as et déi kulturell Interessen vun Schüler, Professereren a soss ânerem Personal ze önnestützen an dénen Interessen nozekommen."

 Who's who am "Conseil d'administration" vum Kulturverain? 

- Georges TERNES, Steve JACOBY, secrétaires
- Mathias GERSTLAUER, trésorier
- Silke GAMPE, Dominique PETERS, publicité
- Claude SEYWERT, Maryse FISCH, Alexandra MAERTZ, reviseurs de caisse
- Pit PRUM, Marc HESSEL, fonctions consultatives.





Comité Kulturverein:

1. Rei ënnen, v. l. n. r.: Steve Jacoby, Georges Ternes, Marc Hessel;

2. Rei, v. l. n. r.: Alexandra Maertz, Dominique Peters, Pascale Tapella, Claude Seywert;

3. Rei: Pit Prum, Nancy Racke, Metty Gerstlauer, Maryse Fisch.

Absents: Silke Gampe, Danièle Schleich.

Photo Georges Ternes



Il y a 20 ans: 1^{re} A 1966-67:

Klensch, Besch, Wilwerding, Mamer, Kerschen, Legerin, Muller, Steinmetz, Tax, Santer, Sossong, Kemp

Schiltz, Mayer, Staudt, Hamer, Molling, Hansen, Steinmetzer, Gieres, Faber, Kollwelter, Schmit, Kirch

Tagliaferri, Hess, Hansen, Stoffel, Glesener, Wengler, Penning, Rischard, Feidt, Dauphin, Moos, Moitzheim, Goerens, Hermes, Petry

Régent P. Goedert, Directeur P. Winter.



Jean David

Photo Jean-Pierre Conrandy

C'était le bon temps ...

Depuis des mois, je n'ai plus la conscience tranquille. En effet, je m'étais récusé lorsque Gilbert Maurer, secrétaire de l'Association des Anciens de l'Athénée, m'avait demandé une contribution pour le bulletin de l'Association. Il m'avait adressé des portraits-caricatures de professeurs de mon époque si lointaine, j'avais admiré le talent de leur auteur, le professeur Pierre Droessaert, reconnu les visages que j'avais connus. Mais aucun ne m'avait "inspiré", comme le suggérait Gilbert Maurer: aucun, en effet, n'avait professé dans une classe où j'étais élève, de 1931 à 1937. De plus, l'essentiel de mes souvenirs de potache, je l'avais déjà confié dans mon chapitre "Gaudeamus igitur..."(*).

Ces jours-ci, j'ai parcouru à nouveau les fascicules du Bulletin de Liaison, que m'avait envoyés son Secrétaire. Et le remords qui me tenaillait, en "ancien" qui avait failli à sa tâche, s'est trouvé confronté à un sentiment opposé en apparence, celui de la difficulté de figurer dignement, dans ces colonnes ouvertes avant tout à la qualité. Alors, comme l'esprit souvent se nourrit de paradoxe, l'envie de relever le défi a fouetté mon sens du devoir: en fouillant bien, je devrais trouver encore quelques souvenirs enfouis, que j'essaierais de raconter...

Car je plaide coupable, auprès des esprits sérieux qui fronceront le sourcil, et pour me blanchir, je me réfugierai derrière la personnalité officielle du secrétaire de l'Association: je réponds à sa demande, et je lui laisse la responsabilité de faire paraître ces lignes, parfois irrespectueuses, d'un ancien parfois dissipé.

Ces quelques souvenirs, je les livre pêle-mêle, sans souci de chronologie. Parmi eux, certains feront peut-être resurgir de l'oubli où ils sommeillent des enseignants méconnus, dignes pourtant à coup sûr d'un respect qui ne leur était pas toujours témoigné par leurs élèves.

Je ne conserve que des images bien floues des nombreux manuels dans lesquels, pourtant, j'ai dû plonger mon nez plus souvent et plus longtemps que mes propres inclinations ne m'y auraient incité. Je ne dois pas constituer un cas isolé, il est peu fréquent de rencontrer dans des récits de souvenirs des considérations sur les livres scolaires. Pourtant, si importante qu'ait pu être la part de nos professeurs dans la formation que nous avons reçue, comment méconnaître le rôle joué par ces ouvrages, qui étaient pour eux comme pour nous l'indispensable outil de travail?

De ces manuels considérés dans leur ensemble, le souvenir qui me revient est celui du jour où nous nous séparions des vieux, dont nous n'avions plus besoin, pour en acquérir de nouveaux pour l'année scolaire qui commençait. C'était la foire du livre, la veille de la rentrée, je crois, cela se passait dans la cour de l'Athénée, les transactions débordaient même un peu sur la Place Guillaume.

Les jeunots qui allaient entrer en septième ou en sixième étaient parfois accompagnés d'un parent, soucieux de ne pas laisser le rejeton se "faire avoir" par un ancien peu scrupuleux. A vrai dire, le cas se présentait rarement, l'appartenance commune à la grande confrérie des lycéens ôtait l'envie de profiter de l'ignorance ou de la naïveté d'un "bleu".

Mais les tractations demeuraient pittoresques, les discussions pouvaient être serrées. Le marché était ouvert, le hasard des rencontres mettait parfois en présence un lycéen et une lycéenne, les parents les plus sévères n'avaient rien à redire à ces négociations éminemment professionnelles. Lorsqu'elles servaient d'entrée en matière à des relations de caractère moins commercial, on n'était pas obligé de le leur confier...

Les "vieux", c'est-à-dire ceux qui venaient seuls, prenaient l'air assuré de ceux "à qui on ne la faisait plus". Ils avaient pour objectif de maintenir le coût global des transactions - vente des vieux livres / achat des nouveaux - dans un déséquilibre compatible avec les subsides alloués par les parents. Car il était admis, en général, que plus on montait dans la hiérarchie des classes, plus l'instruction coûtait cher. Quand on se débrouillait bien, on rapportait parfois avec la pile de livres à la couverture fanée - qu'on recouvrait, l'après-midi même, d'une belle reliure de papier bleu - un petit reliquat d'argent qu'on considérait abusivement comme un gain personnel. Mais si le butin était anormalement élevé, il s'expliquait souvent quelques jours après la rentrée: il manquait dans la liste un manuel ou un autre, et les parents faisaient la grimace devant le prix du "neuf" qu'il fallait bien acquérir.

Voici que me revient tout de même en mémoire un manuel, celui d'histoire, que nous devions avoir en cinquième. Il était rédigé en allemand, par un auteur dont le nom s'ornait de particules doubles qui me laissaient perplexe: "Von und zur Bonsen". Je ne sais pourquoi, ces sortes de précédents me faisaient songer à l'inscription sur les murs des anciennes auberges: " Ici on loge à pied et à cheval...". Quoi qu'il en soit, cet auteur a contribué à faire naître en moi la conscience de la partialité en histoire. Au fil des ans, c'est devenu pour moi, je le confesse, une sorte de marotte. A l'échelon de notre Europe - qui sort si péniblement de sa gangue commerciale - un manuel scolaire d'histoire vraiment impartial, distribué dans toutes nos écoles, quel merveilleux ciment européen il constituerait! Je ne me fais pas d'illusions sur les immenses difficultés - de tous ordres - que présenterait la réalisation d'un tel ouvrage... mais on peut toujours rêver!

Pour en revenir à Monsieur von und zur Bonsen, il était Allemand, et certes je ne lui en fais aucun grief. Mais moi, j'étais un jeune

Français, au moins aussi partial que lui pouvait l'être dans le sens opposé. Des phrases que je relevais alors, soit pour m'en moquer, soit pour m'indigner, je n'en ai retenu que deux. Je les citerai sans leur contexte qui les justifierait certainement mais que j'ai oublié, et en allemand puisqu'ici mes lecteurs ont le mérite d'être au moins trilingues, à l'encontre de presque tous mes compatriotes. Il y avait, à la suite de je ne sais quel désastre militaire, la formule à la fois dépouillée et pompeuse "Germania trauerte". Et il y figurait, à l'occasion d'une retraite française que l'auteur devait juger peu honorable: "Bei Nacht und Nebel machte sich der Franzmann davon".

Aujourd'hui, je m'en amuse, je trouve même que c'est fort bien exprimé. Il n'empêche..."Nuit et brouillard"... cela ne vous dit rien?

* *
*

C'est en seconde, je crois, que nous avons un professeur de diction française - je me permets de juger cette mesure excellente, dans un pays où palais et oreilles sont faits aux intonations et aux inflexions germaniques, avec notamment l'accent tonique, dont le français curieusement dépourvu rend mes compatriotes si peu doués pour les prononciations étrangères.

Comment s'appelait notre professeur de diction? Un autre Ancien se chargera, je l'espère, de lui donner son nom véritable, à défaut duquel j'ose à peine écrire le sobriquet dont il était affublé: "...den Duoder.." C'était un excellent homme, il était très qualifié pour enseigner la diction, par-dessus le marché il chantait fort bien les Lieder de Schubert avec une voix de baryton très bien timbrée; bien que de nationalité belge, il donnait des cours au conservatoire à Luxembourg. Malheureusement, la nature ne l'avait pas pourvu de traits bien expressifs - pour être franc, au repos ce visage joufflu et rond où le nez ne saillait guère était, à proprement parler, insignifiant. Pour donner à ses élèves une élocution plus élégante et plus rapide, notre professeur - au fait, son nom me revient tout à coup: ne s'appelait-il pas Gustave Simon? - Monsieur Simon donc nous faisait répéter des exercices de diction plus ou moins difficiles. Je les ai tous oubliés, sauf un, qu'il fallait prononcer assez rapidement: "Paragarafaramus est un original qui ne se désoriginalisera pas tant que tous les originaux ne se seront pas désoriginalisés..." (**)

Je me délectais en me répétant cette phrase, plus encore en admirant Monsieur Simon quand il la débitait. Lorsqu'il achevait le nom de ce distingué original, il avançait à peine les lèvres resserrées, il susurrant la dernière syllabe...Vous voyez où je veux en venir?

* *
*

Ce que la diction est au parler, le solfège l'est en somme à la musique. En solfège, j'ai pris le train en marche, à mon entrée à l'Athénée en sixième. Je ne devais pas être très doué, et mon attitude insouciant et parfois dissipée ne me rendait pas très réceptif à l'enseignement de Monsieur Pierre Beicht que nous appelions "Fis".

A nos yeux de gamins de treize ans, c'était un homme au gabarit impressionnant. Très grand et très fort, il avait des mains énormes que je contemplais ébahi lorsqu'il les promenait sous nos yeux pour tenter d'illustrer la différence entre un ton et un demi-ton (fa - sol, et fa - fa dièze ou "Fis", précisément). Dressés en l'air et tour à tour séparés et réunis, son index et son majeur prenaient des allures de saucissons.

Il me semble qu'il enseignait dans la grande salle de dessin, où les moulages de plâtre (la lionne blessée, le visage de Napoléon...) détournaient mon attention des règles rébarbatives d'un art pourtant si beau. Je n'étais pas le seul élève dissipé, on bavardait beaucoup dans son cours, en dépit de ses efforts pour maintenir notre attention, car sous ses dehors redoutables, il manquait étrangement d'autorité. Comme quelques autres petits vauriens de mon genre, j'ai bien dû aller à la porte, une fois ou l'autre. Il nous y laissait le temps d'imaginer notre conversation avec Monsieur le Directeur, si la fantaisie prenait celui-ci de passer dans le secteur.

Lorsqu'il nous menaçait de cette mesure d'expulsion, il employait des termes susceptibles de nous impressionner, qui résonnent encore à mes oreilles: "...Dann fliegt man durch die Tür!" Parce que je le sentais bien trop bon pour faire usage de sa force sur nous, un délicieux frisson de "peur sans danger" me parcourait lorsque je contemplais de dos sa carrure d'armoire, ses grands battoirs animés au bout de ses bras. S'il l'avait voulu..."On" aurait certes volé au travers de la porte... mais dans quel état?

Quelque cinq années plus tard, à la maison, au cours du repas en famille, l'élève de première que j'étais devenu écoutait avec indulgence le récit de son jeune frère Michel, fraîchement entré en sixième à l'Ecole Industrielle. Il jouait très bien la comédie, ses mines contrites de petit ange infortuné nous auraient presque trompés, nous qui le connaissions.

"Aujourd'hui, racontait-il, nous avons eu une leçon de solfège, avec un professeur très sévère... Il a fait l'appel des élèves, nous nous levions l'un après l'autre lorsqu'il nous nommait. Quand ce fut mon tour, il m'a regardé pendant quelques instants, et il a demandé: "... David... N'as-tu pas une soeur, et trois frères plus âgés?" J'ai répondu, tout fier: "Si, j'ai même encore un petit frère!" - "Eh bien, dit le professeur, pour commencer, tu vas prendre la porte, à titre préventif..."

Michel nous regardait l'un après l'autre, tout triste devant l'injustice que l'inconduite passée de ses frères et soeur avait accumulée sur sa tête. Et même mon père ne put se retenir d'éclater de rire. Quelle famille!

Nicolas-Eloi Weydert 1936-37 .

Photo Jean-Pierre Conrardy



De la musique, il y en avait parfois à la veille des vacances, sous le marronnier, dans la cour de l'Athénée où des élèves donnaient à leurs camarades un concert d'instruments à vent, sous la conduite attentive de leur professeur, Monsieur Jean-Pierre DUPONG me semble-t-il. Nous étions massés autour de l'orchestre, les professeurs en face de nous, et nous écoutions dans le silence qui convenait les morceaux qui nous étaient offerts. Il y en avait un que j'ai dû entendre à plusieurs reprises, grâce à la présence d'un musicien capable d'interpréter le solo de cornet à piston qu'il comportait. Et je me souviens de la longue cascade de notes brèves, à peine tremblées, que le trompettiste modulait jusqu'à ce que le gros trombone ait donné le signal de la reprise par tout l'orchestre.

La musique adoucit les mœurs, dit-on à juste titre. Mais pouvait-on vraiment adoucir les mœurs de garçons de 12 à 19 ans, qui se sentaient déjà presque en vacances? La fin d'un morceau, c'était aussi la fin d'un silence, d'une contrainte acceptée volontiers, mais d'une contrainte tout de même. Alors, nous saluions la prestation de nos camarades à notre manière, complétant les applaudissements discrets de nos professeurs par des hurlements que nous poussions de toutes nos forces, comme si nous avions voulu montrer que nous étions capables de faire bien plus de bruit encore que l'orchestre.

Comme si, également, nous n'avions pas senti l'agacement de certains des professeurs, devant des manifestations aussi primitives...

* * *

A toute histoire, il faut une fin. Laissez-moi terminer par un souvenir que nous a remis en mémoire, si je ne m'abuse, un de mes collègues anciens au dernier Conveniat. Encore aujourd'hui, peu s'en faut que son évocation ne me fasse monter le rouge aux joues...

Cela se passait en troisième, me semble-t-il, en classe d'anglais. Depuis la sixième, Jean Turk et moi formions une paire d'amis connue de nos condisciples, mais aussi de nos professeurs habitués à nous voir ensemble, dans la cour de récréation comme à l'extérieur des augustes murs de l'Athénée. Or cette amitié n'était pas considérée exclusivement avec sympathie, dans la mesure où elle favorisait la conjugaison de deux tempéraments...inutilement frondeurs.

C'était l'âge pour moi de l'apprentissage du plus fort, du plus délicieux des sentiments. La jeune fille qui occupait mes pensées étant la voisine immédiate de mon ami, cette dernière particularité me tenait lieu d'alibi, lorsque je raccompagnais la demoiselle jusque devant sa porte, de conserve avec mon ami. Celui-ci rentrait fréquemment à la maison avec elle, qui revenait du lycée après les inévitables allers et retours sur le trottoir de la "Groussgaass". Mais ce voisinage, je dois bien le confesser, ne manquait pas de me troubler également: sans que mes relations avec mon ami, fort heureusement, aient jamais eu à en souffrir, je considérais qu'il avait bien de la chance, vraiment, d'habiter à côté d'elle, si près!

Donc, en classe d'anglais, Monsieur Joseph Hess rendait en les commentant les copies corrigées d'une rédaction. A voix basse mais impudemment, j'échangeais avec Jean d'une travée à l'autre quelques mots sur le programme de notre après-midi de congé. Monsieur Hess n'avait pas paru y prendre garde, mais pas plus que ses yeux, il n'avait sa langue dans sa poche. Comme nous persistions dans nos apartés intempestifs, il s'interrompit au beau milieu d'une phrase, à sa manière abrupte qui lui avait valu son sobriquet "Bulli".

Se tournant vers nous pour nous dévisager, il nous interpella à très haute voix: "Sagt mal, David und Turk, Ihr habt wohl eine gemeinsame ...Kusine?"

Cette question insidieuse fut obligeamment saluée par nos camarades de tonitruants éclats de rire. Je les jugeai bien excessifs, en regard du mauvais goût que je trouvais à la question de Bulli. Mais je rougis violemment, et je me tins coi jusqu'à la fin de la leçon, essayant de me faire oublier.

* * *

C'est de tout cela, de bien d'autres joies et de peines tout aussi banales que furent faites nos années dans ce cher vieil Athénée. Et comme je l'ai fait remarquer récemment à la mère de mon ami, délicieuse vieille dame qu'il a la chance insigne d'avoir encore, "C'était le bon temps..."

Elle a souri, et elle a répété, attendrie: "...Oui ...c'était le bon temps!"



Procession de clôture de l'Octave 1939. De gauche à droite: J. P. Dupong, Albert Kasel, Félix Heuertz, Nic. Hein, dir. Jos. Wagener, Nic. Speller.

Photo Jean-Pierre Conrardy

[Jean David est un Français originaire de Dordogne. Il fut de 1931 à 1937 élève à l'Athénée à Luxembourg où son père était directeur de l'Union financière luxembourgeoise.]

(*) Edité dans "Nos Cahiers", N 2 et 3 de 1986.

Voir aussi l'article "Glissez, mortels..." publié dans "Nos Cahiers" N 1 de 1987; il s'agit de chapitres extraits de son roman inédit "La Clef de Voûte".

NOUVELLES DE L'AAA

Les Anciens se sont retrouvés le 3 octobre à Longsdorf pour leur traditionnel Treppeltour d'Automne. En cours de route nous avons pu visiter la distillerie Marcel AUST-HUBERTY à Bettel; comme il sied en pareille circonstance, nous n'avons pas pu résister à une dégustation des excellentes eaux-de-vie produites par la maison. Le menu servi au Restaurant FAUST à Longsdorf fut aussi réussi.

L'assemblée générale du 26 octobre réunissait une vingtaine de membres à la Conférence des Professeurs de l'Athénée. Un point à relever particulièrement: l'aide aux élèves de l'Athénée. En effet, quels sont les moyens que les Anciens peuvent mettre à la disposition de leurs cadets? Nous pouvons les conseiller dans le choix de leurs études futures, nous pouvons fournir des tuyaux pour faciliter leur accès à la vie professionnelle. Mais nous pouvons aussi intervenir pour soulager des difficultés financières, le tissu social en effet n'est pas sans faille. Le Directeur Henri FOLMER l'a illustré par l'énumération de quelques cas, rares heureusement mais existant obstinément. L'AG a mandaté le Conseil d'élaborer des propositions en vue d'aider à résoudre de tels problèmes.

La composition du Conseil d'Administration 87/88 est la suivante:

président :	MERSCH Joseph	1899 Kockelscheuer
vice-président :	MARTH Robert	1452 Luxembourg
secrétaire :	MAURER Gilbert	7357 Helmdange
trésorier :	FABER Joseph	8025 Strassen
membres :	ARENDET Guy	7233 Bereldange
	BONG Jean	2380 Luxembourg
	LETSCH Joëlle	8041 Bertrange
	HAAS Marcel	7732 Colmar-Berg
	KRIER Joseph	1833 Luxembourg
délégué prof :	WOLFF Jean-Pierre	1226 Luxembourg
réviseurs :	GLAUDEN Jean-Paul	2314 Luxembourg
	GREMLING Max	1527 Luxembourg

La séance d'information des élèves des classes supérieures fut animée par :

BUCHLER Marc	ingénieur électronique
BRAUN François	ingénieur civil
FABER Paul	ingénieur mécanique
GENOT Robert	informaticien
LEYDER Jean	architect

Nous remercions les participants de leur engagement spontané.

La séance de projection de diapositives du 28 janvier présentée par les professeurs Jean-Paul HARPES et Roland FRITZ et portant sur le TREKKING au Pérou avait su déplacer environ 200 spectateurs. Nous tenons à remercier les deux présentateurs: les images ainsi que les commentaires très précis nous ont donné goût au trekking. Pourtant avant de nous lancer dans une telle aventure, il convient de nous excercer: voilà pourquoi nous retrouverons aux confins sud de notre pays pour notre Treppeltour de Printemps.

Date probable: le 7 mai.

Ein Maler ohne Etikette

Einblick in Ben Heyarts künstlerisches Schaffen

Ben Heyart eigens vorstellen (noch dazu in diesem AAA-Bulletin, dem er sich durch seine Kunsturse am Athenäum eng verbunden fühlt), erweist sich als müssiges Unterfangen. Zudem gibt die 1985 von der Galerie de Luxembourg zweisprachig herausgegebene, reichillustrierte Monographie (Autoren : Joseph Paul Schneider und Henri Blaise) eine ausführliche Werkeinführung ab.

Im nachfolgenden geht es um den Versuch, bestimmte Aspekte der Heyartschen Gestaltungswelt nachzuvollziehen.

Ben Heyart zählt nicht zu jenen Paletteschwingern, die sich durch eine fast wehleidige Heimatschwärmerei vom grossen Bildermarkt anlocken lassen. Jede Mystifizierung in diesem Sinne liegt ihm fern, obwohl es derzeit kaum einen einheimischen Künstler gibt, der allein schon vom Sujet her gleicherweise erdverwachsen und naturverhaftet malt. In ständig neuen Abwandlungen ist er elementaren Strukturen - von ursprünglichen Gesteinsbildungen bis hin zu faszinierenden Stilleben aus dem unerschöpflichen Landschaftsreservoir - auf der Spur. So erarbeitet er nach und nach einen vielgestaltigen Mikrokosmos, dem der Jahreszeitenablauf seine charakteristischen Farbtupfer aufsetzt.

Jedes seiner Werke - ob Ölbild, Aquarell, Tuschzeichnung oder Holzschnitt - wird mit handwerklichen Masstäben angegangen. Daher stammt wohl auch der Argwohn des Künstlers gegenüber einer vermeintlichen Vereinnahmung durch den Kunstkritiker, der, so befürchtet er, anhand von Bildern letztlich nur allzugern " Literatur " mache.

Inspiration ? Für Heyart ein vager Begriff, solange damit nicht einfachhin ein adäquater Kunstausdruck, ein fachgerechtes Abwägen von Farbtönen und Flächen gemeint ist. Auch versteht er sein Atelier keineswegs als Experimentierstätte für " bodenlose " Farbphantasmen oder nebulose Ideogramme, denen sich dann nachträglich marktwirksame Titel aufpfropfen lassen.

Sein Sinn für Eigenständigkeit - er hat sich nie als Epigone verstanden - wird ergänzt durch seinen konsequenten Formwillen. Er mag ein Bild erst dann als fertig " entlassen ", wenn er die Stelle ausgemacht hat, wo seine Signatur sich gleichsam als Schlussakkord bruchlos integriert.

Romantische Verträumtheit erscheint hier fehl am Platz. Vielmehr zeichnet Kompromisslosigkeit, die bisweilen unbequem werden kann, sowohl vom Gegenstand als auch von der Gestaltung her, seine Bilder aus. Er sucht diese weder durch eine esoterische Symbolik noch durch Trendhörigkeit künstlich zu überfrachten, sondern bleibt bestabt, sie künstlerisch zu valorisieren. Im Endprozess entstehen somit eigenständige Werke mit wirklichkeits- naher Sinngebung.

In dieser Zeitschrift sei abschliessend auf Heyarts pädagogisches Engagement hingewiesen. So wie er ganz Künstler ist, so wirkt er geradlinig auch als Erzieher. Das eine greift notgedrungen auf das andere über.

Was er " doziert ", hat er vorher auf der Leinwand, dem Zeichenblatt oder am Lehmklumpen bereits durchexerziert. Spricht er von Malerei, so hat er weniger Kunsttheorien in rein ästhetisierender



"ATHENE NOCTUA" gravure en bois debout
réalisée à l'intention des ANCIENS de l'ATHENEE en 1987

Perspektive im Visier als vielmehr die grosse Auseinandersetzung des Menschen mit der Kunst, die im Laufe der Jahrhunderte jeweils verschiedenartige Sehweisen, ja " weltanschau - liche " Orientierungen hervorgebracht hat.

Ben HEYART

Henri Blaise

1927 né le 18 novembre 1927 à Luxembourg
 1939-44 élève à l'Athénée
 1948 Examen de fin d'études à l'Ecole Normale d'Instituteurs
 1948-50 Etudes supérieures artistiques à l'Ecole Nationale Supérieure
 des Beaux Arts de Paris et à l'Académie Julian
 1952-54 Académie Royale des Beaux-Arts à Bruxelles
 1952-54 Stage pédagogique à l'Athénée
 Titre du mémoire scientifique; "L'évolution des moyens
 graphiques et de la forme dans le dessin de l'enfant"
 1954 Examen pratique à l'Athénée
 1957 Nommé professeur d'éducation artistique à l'Athénée
 Titulaire de cours d'éducation artistique à l'Institut
 Supérieur d'Education et de Recherches Pédagogiques
 et aux Cours Universitaires de Luxembourg

Ceux qui s'en vont...

Au début de l'année scolaire 1987/88, la Conférence des Professeurs de l'Athénée a officiellement pris congé de deux collègues partis à la retraite, MM. *Marcel HOFFMANN* et *Léon NOESEN*, dont le premier nommé, il est vrai, avait quitté l'enseignement depuis le 1er janvier 1985.

Lors de la traditionnelle cérémonie d'adieux, qui s'est déroulée le 14 octobre dernier dans la salle des conférences, j'ai eu l'occasion de retracer la carrière de ces deux valeureux membres de notre corps enseignant et de les remercier des éminents services qu'ils ont rendus pendant de longues années à notre école en particulier et à l'enseignement luxembourgeois en général. A l'intention des anciens élèves lecteurs de ce bulletin je voudrais répéter ici l'essentiel de ce qui n'aurait pas dû, selon le souhait de nos deux collègues, être une "laudatio".

Léon NOESEN, né le 18 avril 1923 à Luxembourg, a terminé ses études secondaires à l'Athénée en 1943; l'occupant ne lui ayant pas accordé l'autorisation d'entamer immédiatement ses études universitaires, il fut enrôlé de force dans l'armée allemande mais renvoyé à Luxembourg après quelques semaines pour des raisons de santé; il dut attendre la libération pour fréquenter les Cours Supérieurs avant de devenir étudiant à l'Université de Fribourg puis à la Sorbonne. En 1948 il obtint le Doctorat en Philosophie et Lettres dans les spécialités "Philosophie", "Français" et "Latin". Dès l'automne de cette année, il put effectuer sa première année de stage à l'Athénée; malheureusement les ennuis de santé, qui lui avaient épargné le service militaire, furent à cette époque la cause d'une interruption de son stage, de sorte que ce n'est qu'en 1950/51 qu'il put se présenter à l'examen pratique. En automne 1951 il devint répétiteur au Lycée de Garçons d'Esch-sur-Alzette; c'est également à cet établissement que l'année suivante il fut nommé professeur et qu'il resta attaché jusqu'en 1958, année qui le vit réintégrer son école d'origine. Depuis, *Léon NOESEN* partagea son activité entre l'Athénée, l'Institut Pédagogique (puis ISERP) et les Cours Supérieurs (puis Universitaires).

Ses tâches dans l'enseignement post-secondaire firent que *Léon NOESEN* vit sa tâche à l'Athénée réduite à deux ou trois classes de philosophie ou de français par an. Cependant sa présence chez nous restait constante; souvent il se faisait entendre dans les conférences des professeurs et ses interventions et avis furent volontiers écoutés et suivis.

En outre et malgré ses ennuis de santé, *Léon NOESEN* fut toujours un adepte du sport. Il pratiquait le football (qui se rappelle encore que ce fut lui l'initiateur des rencontres, devenues traditionnelles, entre une équipe d'enseignants et une équipe des classes de première la veille de la Pentecôte ?) et le tennis, et je me souviens encore d'une partie de double que j'ai disputée avec lui contre une paire sélectionnée par les élèves (et que nous battîmes, évidemment!).

Bref, *Léon NOESEN* réunit en sa personne les qualités de l'"honnête homme", possédant une vaste culture et prenant sa part de la vie sociale, et celles de l'homme complet selon l'idéal grec, intellectuel et sportif à la fois.

Marcel HOFFMANN est né le 30 décembre 1924 à Dudelange. Lui aussi est un ancien de l'Athénée puisqu'il fut élève de notre établissement de 1938 à 1942; à la fin de cette année, il dut interrompre ses études pour être enrôlé de force d'abord au Reichsarbeitsdienst (RAD), puis dans la Wehrmacht à partir de mai 1943. Ce service militaire involontaire le mena en Russie, puis par la Prusse Orientale au Danemark, enfin dans la région d'Aachen où il fut fait prisonnier par les Américains. En mars 1945 il put regagner la patrie et reprit immédiatement ses études à l'Athénée. En juillet 1945 il obtint le certificat de fin d'études secondaires de la section gréco-latine.

Ce furent ensuite des études universitaires aux Cours Supérieurs (Sciences) et à Paris; en octobre 1949, *Marcel HOFFMANN* entama son stage d'aspirant-professeur de physique qu'il termina en 1952 en obtenant le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de l'enseignement secondaire et supérieur. Après un bref intermède comme répétiteur puis professeur au LGL, il fut nommé professeur à l'Athénée au début de l'année scolaire 1953/54. Le début de sa carrière fut entrecoupé de détachements aux Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices et ce n'est qu'à partir de 1960/61 qu'il fut occupé à plein temps à notre établissement.

Après toutes ces années mouvementées, *Marcel HOFFMANN* aurait pu, à juste titre, juger que le moment était venu de goûter quelque repos et de donner à sa carrière un rythme plus paisible; tel ne fut pas le cas pourtant, et nous le voyons compléter et élargir ses connaissances scientifiques en prenant part à des stages à Nançay (radio-astronomie), à des cours du Centre Belge de Pédagogie de la Mathématique et au Teacher Development Program (USA) d'août 1962 à mars 1963.

Au cours des années, *Marcel HOFFMANN* devint peu à peu le "Monsieur Physique" de notre école. Très populaire parmi les élèves pour la qualité de son enseignement et unanimement apprécié de ses collègues qui l'estimaient pour sa cordialité, sa jovialité et son bon sens, il était aussi un précieux collaborateur pour ses directeurs successifs qui voyaient en lui un des piliers de l'Athénée. C'est donc avec beaucoup de regrets que tout le monde apprit sa décision de partir à la retraite le 1er janvier 1985 alors qu'il venait tout juste d'atteindre l'âge de 60 ans. Il est vrai que nous savions que notre collègue allait nous faire encore souvent la joie d'être parmi nous lors des rencontres amicales qui jalonnent l'année scolaire.

Avec *Léon NOESEN* et *Marcel HOFFMANN*, deux collègues nous ont quittés qui étaient les derniers représentants d'une génération ayant vécu pleinement les affres de la guerre et dont la carrière s'était trouvée entravée par les sombres événements de ces années: à ce titre aussi ils méritent notre respect.

Henri FOLMER



Examen de fin d'études secondaires – session 1987

Section latin-langues [A] CLASSIQUE

17 élèves se sont présentés

BARROS Paula de Lamadelaine
BINDA Danièle de Bascharage
ELSEN Ariane de Luxembourg
FRANK Isabelle de Luxembourg
HINTGEN Daniëlle de Mamer
HOFFMANN Sandra de Hobscheid
MEISCH Pierrette de Luxembourg
NEUENS Simone de Mamer

15 ont été reçus

SCHMIT Monique de Banzelt
SCHNEIDER Luc de Pétange
SIMON Christiane de Luxembourg
SOFFIATURU Carole de Tétange
STOLTZ Doris de Luxembourg
WEIS Mireille de Mamer
WOLTER Françoise de Luxembourg

Section latin-sciences / option mathématiques [B]

16 élèves se sont présentés

BAST Georges de Senningerberg
DIESCHBOURG Claude de Luxembourg
FEDERSPIEL Michel de Luxembourg
FELTEN François de Luxembourg
FOXIUS Alain de Troisvierges
GLOD Guy de Bettembourg
HARPES Pit de Luxembourg
HENTGEN Elisabeth de Strassen

15 ont été reçus

MUNHOVEN Serge de Elvange
REULAND Nathalie de Kleinbettingen
SCHILTGES Gilbert de Luxembourg
SCHMITZ Corneille de Lenningen
SCHOLTES Marc de Wiltz
SCHUMACHER René de Luxembourg
WEBER Martine de Goetzingen

Section latin-sciences / option sciences naturelles [C]

23 élèves se sont présentés

CATEL Luc de Luxembourg
CONRADT Caludine de Luxembourg
EICHER Luc de Howald
EWERT Daniëlle de Luxembourg
FEIEREISEN Claude de Luxembourg
GOEDERT Laurence de Luxembourg
HIRTZ Claude de Clemency
KAYSER Isabelle de Koerich
KAYSER Marianne de Koerich
KONSBRUCK André de Luxembourg
NOESEN Claude de Luxembourg

21 ont été reçus

PFEIFFER Claude de Luxembourg
SCHANDEL Claude de Luxembourg
SCHMIT Steve de Luxembourg
SCHMITZ Mariette de Bascharage
SCHROEDER Pixie de Mamer
SCHUMMER Jean-Claude de Luxembourg
THEIN Christian de Capellen
THEISEN Robert de Luxembourg
WOLFF Annick de Fentange
WOLTER Pierre de Luxembourg

Section latin-sciences / option sciences économiques [D]

6 élèves se sont présentés

BAERTZ Christophe de Luxembourg
ENTRINGER Emmanuelle de Howald
LACOUR Daniëlle de Luxembourg

6 ont été reçus

RIES Philippe de Strassen
SCHAUS Michel de Luxembourg
THOMA Claude de Luxembourg

Section latin-arts / option musique [F]

1 élève s'est présenté et a été reçu : CASTEGNARO Guy de Rumelange

MODERNE

Section langues vivantes [A]

13 élèves se sont présentés 7 ont été reçus

DECKER Claudine de Bettembourg	STROEHER Kerstin de Mamer
FAYOT Jeanne de Luxembourg	WALCH Anneke de Luxembourg
LENERT Paulette de Mondorf/Bains	WEBER Claudine de Bettembourg

Section langues vivantes-sciences / option mathématiques [B]

10 élèves se sont présentés 8 ont été reçus

ELCHEROTH Sylvie de Kleinbettingen	MALLER Claudine de Luxembourg
KREIN Marc de Howald	RIES Raoul de Luxembourg
LANNERS Michel de Luxembourg	SCHOLZEN Frank de Howald
LAZARD Jean-Claude de Luxembourg	THILL Joel de Luxembourg

Section langues vivantes-sciences / option sciences naturelles [C]

23 élèves se sont présentés 17 ont été reçus

BOVE Caroline de Luxembourg	PONCIN Carole de Luxembourg
CHAMBERS Paul de Luxembourg	SCHANG Jean-Paul de Aspelt
ENDERS Pascale de Luxembourg	SOISSON Muriel de Luxembourg
EWEN Marc de Luxembourg	THULL Joel de Hautcharage
FABER Nadia de Luxembourg	VENTURINI Claudia de Luxembourg
GROOS Nadine de Luxembourg	WEYLAND Caroline de Luxembourg
JOME Françoise de Fentange	WILLEMS Guy de Kehlen
KRIER Monique de Luxembourg	ZANITZER Daniel de Walferdange
PIR Jacques de Luxembourg	

Section langues vivantes-sciences / option sciences économiques [D]

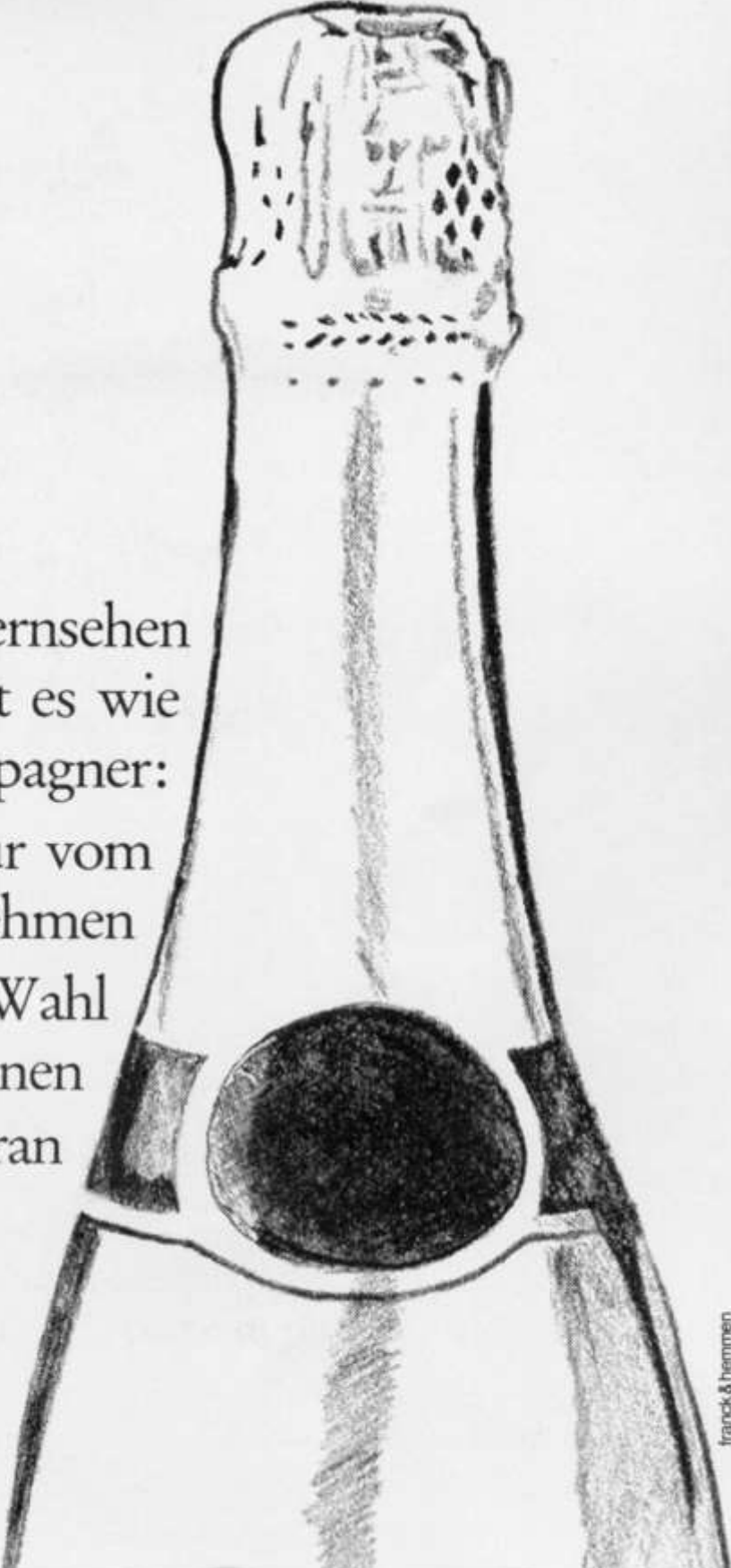
18 élèves se sont présentés 14 ont été reçus

BECKENE Georges de Bettembourg	LAHURE Sandie de Bettembourg
CARDINALI Angelo de Bettembourg	MAJERUS Martine de Howald
DEVILLE Laurent de Luxembourg	SCHMOL Serge de Bettembourg
EVERARD Jean de Luxembourg	TANI Marco de Luxembourg
GILBERTZ Roland de Luxembourg	THILL Chantal de Mamer
HUBSCH Guy de Wecker	WELFRINGER Patrick de Howald
KOCH François de Luxembourg	ZLOIC Vlado de Schrassig

Section langues vivantes-arts/option musique [F]

4 élèves se sont présentés 3 ont été reçus

HEINEN Josyane de Walferdange	WEBER Violette de Luxembourg
LALLEMANG Marcel de Luxembourg	



Mit dem Fernsehen
ist es wie
mit Champagner:
Man soll nur vom
Besten nehmen
Die Wahl
erleichtert Ihnen
Télécran

Im Abonnement
ist Télécran
28% billiger!
Anruf genügt.
Telefon: 49 93 282



une de nos agences
est dans
votre voisinage

**Banque Générale
du Luxembourg**
